

Addeva 81

Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante

*Madame Christiane Taubira
Ministre de la Justice
Hôtel de Bourvallais
Place Vendôme
75001 Paris*

Objet : Demande d'un entretien concernant la procédure au Pénal pour les victimes de l'amiante

A Gaillac, le 23 janvier 2015

Madame la ministre,

En notre qualité de représentants des victimes de l'amiante de l'usine Eternit de Terssac nous souhaitons obtenir un rendez vous avec vous concernant les problèmes relatifs au procès au pénal à l'encontre de la société Eternit. Une première plainte a été déposée en 1996, par la suite quatre familles de l'usine de Terssac dans le Tarn ont déposés le 7 septembre 2005 une plainte devant Monsieur le Procureur de la République d'Albi, ces plaintes ont été regroupées au pôle de santé publique de Paris et depuis nous attendons.

Nous aurions préféré que l'instruction de ces procès se fasse dans les lieux ou les salariés ont été empoisonnés, et nous continuons à le demander.

En tout état de cause pour l'instant il s'agit pour nous d'avoir une réponse concernant les moyens que met le Gouvernement Français afin que justice soit rendue et qu'un procès se tienne dans les plus brefs délais.

Ce sont des milliers de victimes de l'amiante (plus de 500 morts et plus de 2500 personnes reconnues en maladie professionnelle rien que pour les six usines d'Eternit) qui attendent depuis plus de 18 ans la tenue de ce procès afin que les responsabilités soient définies et que notre république puisse

s'enrichir de cet acte de justice sociale, pour que les responsables soient condamnés et que plus jamais une telle catastrophe ne puisse se reproduire.

Nous vous demandons, Madame la Ministre de bien vouloir recevoir une délégation de notre association accompagnée de nos avocats pour que nous puissions échanger avec vous de tous ces sujets, il faut aller vite, l'ancien Président du conseil d'administration et patron de la société Eternit Monsieur Joseph Cuvelier est décédé en juillet de l'année dernière.

Nous connaissons Madame votre volonté de voir une justice équitable pour tous, dans notre affaire combien de mort faudra t'il pour que ce procès voit le jour.

En espérant que notre demande sera prise en considération, veuillez agréer, Madame la Ministre, nos respectueuses salutations.

Pour l'Association de Défense des Victimes de l'Amiante du Tarn et de l'usine Eternit d'Albi,

Le Président de l'Association :

Jean-Marie Birbes

Les familles qui ont déposés plaintes :

BOYER

SERAFIN

PENARD

GASQUET



Addeva 81
40 Place d'Hautpoul. Bureau N° 5. 81600 Gaillac
N° Siret : 49021199200014
Tél / Fax : 05 63 53 92 37 Adresse Mail : addeva81@orange.fr

